

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON CONJOINT EST ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 05/01/2015 19:11

Bonjour,
Mon conjoint est alcoolique et je ne sais plus quoi faire. Je lui en ai parlé avec toutes les informations que j'avais eu sur le site, en faisant attention aux erreurs à éviter.
Et depuis cette conversation c'est pire. Je n'en peux plus, je suis à bout. Je ne vois plus d'issue. Que dois je faire?
Merci d'avance pour votre réponse.

Mise en ligne le 06/01/2015

Bonjour,

Vous avez évoqué l'alcoolisme inquiétant de votre conjoint avec lui mais il ne semble pas encore attentif au sujet et il apparaît même que la difficulté se soit amplifiée rendant plus difficile un réel échange.

Il est pénible de vivre cette situation, d'être confrontée au silence, au déni, à l'indifférence d'un interlocuteur, certes dans le besoin d'aide, mais aussi dans une incapacité manifeste de réaliser la nécessité de l'aide en question et de travailler à sa mise en œuvre.

Nous vous comprenons et vous encourageons à continuer le dialogue sans lequel une solution durable ne saurait être trouvée.

Pour ce faire, nous vous suggérons de vous rapprocher des centres d'alcoologie de votre département afin d'être aidée par des professionnels ayant l'habitude de traiter ce genre de situation. Ce sont des médecins, psychologues, psychiatres et, quelques fois selon les centres, des psychothérapeutes de la vie conjugale toujours en lien avec la question de la dépendance.

Vous pourrez trouver les adresses de ces centres à ce lien de notre site et nous vous invitons à les contacter.

Sur notre site existe une rubrique Forum dans lequel des personnes vivant des situations semblables échangent entre elles et cela pourrait vous aider. Vous pourrez sur le forum échanger avec d'autres personnes ou en créer un toujours dans le but de faire évoluer positivement votre situation, mais aussi de vous sentir moins seule.

Vous pouvez également joindre un de nos écoutants gratuitement et anonymement par tchat via notre site ou au 0 980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin pour une écoute, une aide un soutien ponctuels et si nécessaire une réorientation.

Bon courage et cordialement.
